

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

4, rue Gustave Courbet  
75116 PARIS

Tél : 01 47 55 84 40

Fax : 01 47 04 06 62

E-mail : [agc-conseils@wanadoo.fr](mailto:agc-conseils@wanadoo.fr)

**AMTM**  
**Association Médicale Toit du Monde**

81, avenue du Maréchal Joffre  
92000 NANTERRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 2 JUILLET 2011  
(Exercice clos le 31 Décembre 2010)**

Paris, le 14 Juin 2011



**Alain-Georges CASSIEN**

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

**AMTM**  
**Association Médicale Toit du Monde**

SIEGE SOCIAL : 81 AVENUE DU MARECHAL JOFFRE  
92000 NANTERRE  
SIRET : 397 876 996 00026

.....

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**(Comptes annuels. Exercice clos le 31 Décembre 2010)**

Aux membres du Conseil d'Administration,

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010.

- ♦ le contrôle des comptes annuels de l'Association **AMTM**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ♦ la justification de nos appréciations
- ♦ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi, relatives à l'exercice clos le 31 Décembre 2010.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**II – Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III – Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président et du rapport financier de la Trésorière et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 14 Juin 2011



---

**Alain-Georges CASSIEN**

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

*P.J. : 7 pages*

## Bilan au 31 décembre 2010

	ACTIF			31-déc-09		PASSIF	31-déc-10	31-déc-09
	31-déc-10			NET	NET			
	BRUT	DEP/PROV	NET					
<i>Immobilisations incorporelles</i>	18 282	10 513	7 769	13 631	338 645	Report à nouveau créditeur	331 462	338 645
Bâtiment siège social	276 619	58 313	218 305	229 573	(7 183)	Résultat de l'exercice	(3 351)	(7 183)
Autres immobilisations corporelles	12 294	8 185	4 110	1 760				
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>288 913</b>	<b>66 498</b>	<b>222 415</b>	<b>231 332</b>				
<i>Immobilisations financières</i>	1 156		1 156	1 156				
<b>Total Actif immobilisé</b>	<b>308 352</b>	<b>77 012</b>	<b>231 340</b>	<b>246 120</b>				
						<b>Total capitaux propres</b>	<b>328 111</b>	<b>331 462</b>
						<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
						Fonds dédiés sur dons affectés	16 240	17 748
						Fonds dédiés sur parrainages affectés	107 504	109 288
						<b>Total fonds dédiés</b>	<b>123 744</b>	<b>127 036</b>
Créances d'exploitation	1 270		1 270	3 736	0	Dettes financières	0	0
Valeur mobilière de placement	114 257		114 257	81 277	24 748	Dettes d'exploitation	27 467	24 748
Disponibilité	127 566		127 566	144 585	0	Dettes diverses	0	0
<b>Total Actif circulant</b>	<b>243 092</b>	<b>0</b>	<b>243 092</b>	<b>229 599</b>	<b>24 748</b>	<b>Total dettes</b>	<b>27 467</b>	<b>24 748</b>
Compte de régularisation Actif	1 890		1 890	7 528		Compte de régularisation Passif		
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>553 334</b>	<b>77 012</b>	<b>476 322</b>	<b>483 246</b>		<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>479 322</b>	<b>483 246</b>

## Compte de résultat au 31 décembre 2010

	31-déc-10	31-déc-09	Variation
Produits d'exploitation			
Cotisations	15 942	16 616	(674)
Dons des particuliers et des Entreprises	207 541	156 773	50 768
Parrainages	300 032	300 001	31
Autres produits d'exploitation	42 904	48 740	(5 836)
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>566 420</b>	<b>522 130</b>	<b>44 290</b>
Achats et variation de stocks	(17 056)	(12 653)	(4 403)
Services extérieurs	(166 397)	(127 274)	(39 124)
Impôts et taxes	(3 029)	(2 974)	(54)
Charges de personnel	(138 072)	(131 422)	(6 651)
Charges humanitaire sur le terrain	(69 853)	(54 879)	(14 974)
Charges parrainages	(241 810)	(230 056)	(11 754)
Autres charges d'exploitation	(148)	(11)	(137)
Dotations aux amortissement et provisions d'exploitation	(17 771)	(16 274)	(1 497)
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>(654 136)</b>	<b>(575 542)</b>	<b>(78 594)</b>
Résultat d'exploitation	(87 716)	(53 412)	
Produits financiers	1 917	4 327	
Charges financières	(2)	0	
Résultat financier	1 915	4 327	
Résultat courant avant impôts	(85 801)	(49 085)	
Libéralités reçues - Abandons de frais	79 425	32 249	
Autres produits exceptionnels	35	23 090	
Charges exceptionnelles	0	0	
Engagements humanitaires sur ressources affectées	(16 240)	(17 748)	
Engagements parrainages sur ressources affectées	(107 504)	(109 288)	
Report des ressources humanitaires non utilisées des exercices antérieurs	17 748	15 200	
Report des ressources parrainages non utilisées des exercices antérieurs	109 288	99 343	
Résultat exceptionnel	82 752	42 847	
Résultat avant impôts	(3 050)	(6 238)	
Impôt sur les bénéfices	301	945	
Résultat net	(3 351)	(7 183)	
Capacité d'auto financement	14 420	9 091	

## La transparence financière

### Tableau Emplois Ressources

	31-déc-10	31-déc-09	Ecart		31-déc-10	31-déc-09	Ecart
	(A)	(B)	(A-B)		(C)	(D)	(C-D)
<b>EMPLOI</b>				<b>RESSOURCE</b>			
<b>Missions Sociales</b>				Cotisations	15 942	16 616	(674) (A)
Achats et variation de stocks				Dons des particuliers et des			
Services extérieurs	5 760	5 027	733	Entreprises	307 541	156 773	150 768 (B)
Impôts et taxes	44 554	48 714	(4 159)	Parranages	300 032	300 001	31 (C)
Charges de personnel	502	591	11	Produits des manifestations	42 903	48 727	(5 824) (D)
Charges humanitaire sur le terrain	29 355	56 985	2 869	Autres produits d'exploitation	1	13	(12)
Charges parranages	69 333	54 379	14 974	Legs	0	23 090	(23 090) (E)
Autres charges d'exploitation	241 810	230 056	11 754	Produits financiers	1 917	4 327	(2 410)
Perte de change	0	6	(6)	Produits exceptionnels	35	0	35
Dotations aux amortissement et provisions d'exploitation	2	0	2	<b>Sous Total</b>	<b>568 371</b>	<b>549 547</b>	<b>18 824</b>
<b>Sous total (a)</b>	<b>422 436</b>	<b>396 259</b>	<b>26 178</b>				
<b>Engagements à réaliser sur ressources affectées (1)</b>				<b>Répart engagements sur ressources affectées (2)</b>			
humanitaire	16 240	17 748	(1 508)	humanitaire	17 748	15 200	2 548 (F)
parranages	107 504	109 288	(1 784)	parranages	109 288	99 343	9 945 (F)
<b>Sous total (b)</b>	<b>123 744</b>	<b>127 036</b>	<b>(3 292)</b>	<b>Sous Total</b>	<b>127 036</b>	<b>114 543</b>	<b>12 493</b>
<b>Sous total missions sociales (a+b)</b>	<b>546 180</b>	<b>523 295</b>	<b>22 886</b>				
<b>Collecte de fond</b>							
Achats et variation de stocks	7 708	6 240	1 468				
Services extérieurs	26 458	27 315	(1 357)				
Impôts et taxes	161	169	(8)				
Charges de personnel	17 161	17 139	22				
Autres charges d'exploitation	141	0	141				
Dotations aux amortissement et provisions d'exploitation							
charges exceptionnelles diverses	3 362	3 955	1 907				
<b>Sous total collecte de fond</b>	<b>57 491</b>	<b>55 318</b>	<b>2 173</b>				
<b>Fonctionnement</b>							
Achats et variation de stocks	2 326	1 222	1 103				
Services extérieurs	17 223	18 659	(1 436)				
Impôts et taxes	2 265	2 214	51				
Charges de personnel	61 057	57 297	3 759				
Autres charges d'exploitation	6	4	2				
Charges financières							
Dotations aux amortissement et provisions d'exploitation	11 909	12 319	(410)				
charges exceptionnelles diverses	0	0	0				
Impôts Société	301	945	(644)				
<b>Sous total fonctionnement</b>	<b>95 087</b>	<b>92 661</b>	<b>2 426</b>				
<b>Total des Emplois</b>	<b>693 758</b>	<b>671 273</b>	<b>27 484</b>	<b>Total des Ressources</b>	<b>695 407</b>	<b>664 090</b>	<b>31 317</b>
<b>EXCEDENT-DEFICIT</b>	<b>(3 351)</b>	<b>(7 133)</b>					
<b>total général</b>	<b>695 407</b>	<b>664 090</b>		<b>total général</b>	<b>695 407</b>	<b>664 090</b>	
Valorisation des contributions gratuites	79 425	32 249		Valorisation des contributions gratuites	79 425	32 249	
<b>Total général après valorisation des contributions gratuites</b>	<b>774 832</b>	<b>696 340</b>		<b>Total général après valorisation des contributions gratuites</b>	<b>774 832</b>	<b>696 340</b>	
Capacité d'autofinancement	14 420	9 091					

(1) les 123 744 € représentent d'une part, les engagements humanitaires (16 240 €) non encore réalisés donc non reversés au 31/12/10; et d'autre part les parranages (107 504 €) non reversés au 31/12/10

(2) les 127 036 € représentent d'une part, les engagements humanitaires (17 748 €) non encore réalisés donc non reversés au 31/12/09, et d'autre part les parranages (109 288 €) non reversés au 31/12/09



## L'Annexe des Comptes Annuels 2010

### I – Faits caractéristiques de l'exercice.

Durant l'exercice, l'AMTM a continué son activité d'aide humanitaire en Inde et au Népal.

### II- Principes règles et méthodes comptables.

Les comptes annuels de l'exercice 2010 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des Comptes annuels des associations.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

La présentation des comptes annuels a été modifiée en 2008, suite aux recommandations de la Cour des Comptes (contrôle de l'association exercices 2005 à 2007) :

Au niveau du bilan :

- les parrainages à reverser sur l'exercice suivant sont enregistrés en fonds dédiés (au lieu d'être constatés en « dettes diverses »).

Au niveau du compte de résultat :

- les reports des fonds dédiés non utilisés sur l'exercice antérieur sont inscrits au niveau des produits (au lieu d'être déduits des charges).
- les parrainages à reverser sur l'exercice suivant sont inscrits au niveau des « engagements à réaliser sur ressources affectées » (au lieu d'être constatés dans la ligne charges parrainages). La ligne « charges parrainages » représente uniquement les parrainages versés au cours de l'exercice.

Tout comme en 2009, le sous-compte Crédit du Nord Sicav fait l'objet d'un regroupement sur le compte principal Crédit du Nord.

Les Engagements hors bilan :

L'engagement de retraite est non significatif. Il n'existe pas d'autre engagement hors bilan à la date d'arrêt des comptes.

### III – Notes sur le bilan

#### 3.1 Immobilisations brutes

Tableau des mouvements des immobilisations.

	Début d'exercice	Acquisition	Diminution	Fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Logiciel	<b>18282</b>			<b>18 282</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Bâtiment	1267			1 267
Bureau	275 352			275 352
Installation générale - agencement	3 612			3612
Matériel de bureau et informatique	5 691			5691
Mobilier	0			0
Immobilisations en cours	0	2991		2991
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>285 922</b>	<b>2991</b>		<b>288 913</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Dépôt et cautionnement	1156			1156
<b>Total immobilisations</b>	<b>305 360</b>	<b>2991</b>		<b>308 351</b>

La méthode de valorisation des actifs par composant ne s'applique pas à l'association.

#### 3.2 Amortissements

Tableau des mouvements des amortissements.

	Début d'exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Logiciel + site	<b>4 651</b>	<b>5 862</b>		<b>10 513</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Bâtiments	542	253		795
Bureau	46 504	11 014		57 518
Installation générale - agencement	1 852	641		2 493
Matériel de bureau et informatique	5 691			5 691
Mobilier	0			0
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>54 589</b>	<b>11 908</b>		<b>66 497</b>
<b>Total amortissements</b>	<b>59 240</b>	<b>17 770</b>		<b>77 010</b>

Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire, sur une durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

Immeubles - Constructions :	3 - 25 ans	4 - 33 1/3 %
Matériel, Mobilier et Equipements :	2 - 10 ans	10 - 50 %
Aménagements et Installations	1 - 10 ans	10 - 100 %
Matériel et Outillage	2 - 10 ans	10 - 50 %
Matériel de Transport	2 - 5 ans	20 - 50 %
Matériel Informatique	1 an	100 %

### 3.3 Etat des échéances des créances et des dettes

Les créances et dettes sont à échéance à moins d'un an.

### 3.4 Engagements et sûretés réelles consentis

Aucun

### 3.5 Fonds dédiés et provisions

	Début d'exercice	Augmentation	Emploi	Fin d'exercice
Fonds dédiés sur dons	13 448	10 292	8 400	15 340
Fonds dédiés sur legs	4 300		3 400	900
Fonds dédiés sur parrainages	109 288	107 504	109 288	107 504
Total	127 036	117 796	121 088	123 744

Les fonds dédiés correspondent en 2010 aux projets suivants :

Projet nonnerie à Kathmandu:	900 €
Projet appel chirurgie	: 9 000 €
Dons affectés divers	1 340 €
Projet 1 <sup>er</sup> étage Dudjom	<u>5 000 €</u>
Sous Total	16 240 €

Parrainages à verser : 107 504 €.

### 3.5 Titres de Participation

Dans le cadre de la succession de Madame POULLIN, l'association a bénéficié de la mutation des titres dépendant de la succession en date de mars 2009 :

- inscription en compte nominatif pur de 256 titres de la Société TOTAL SA
- inscription en compte nominatif pur de 6 titres de la Société ARKEMA
- inscription en compte nominatif pur de 218 titres AIR LIQUIDE

L'évaluation de ces titres est faite au cours du jour du transfert de propriété, soit le 4 mars 2009 pour les titres Air Liquide et le 20 mars 2009 pour les titres Total et Arkema.

Cours Total : 37,94 €/ soit un total de 9 712,64 €

Cours Arkema : 12,17 € / soit un total de 73,02 €

Cours Air Liquide : 61,03 € / soit un total de 13 304,54 €

Montant total de l'évaluation des titres : 23 090,20 €

Le 28 Mai 2010, AMTM a bénéficié de l'attribution d'une action Air Liquide gratuite pour 15 détenues, soit au total 14 actions supplémentaires. Le nombre de titres Air Liquide inscrits en compte nominatif pur passe donc de 218 à 232.

## IV – Notes sur le Résultat

Se référer au rapport du trésorier 2010.

### 4.1 Rémunération des dirigeants

Suite au vote de l'Assemblée Générale 2005, une rémunération est allouée au Président de l'Association. Cette rémunération est assujettie au régime général de la sécurité sociale.

Montant mensuel brut versé : 1 860 euros correspondant à un 3/5<sup>ème</sup> de temps plein.

Suite au vote du Conseil d'Administration du 16 décembre 2009, une rémunération est allouée à La Trésorière de l'Association. Cette rémunération est assujettie au régime général de la sécurité sociale.

Montant mensuel brut versé : 620 euros correspondant à 1/5<sup>ème</sup> de temps plein (à partir de mai 2010).